



AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT AVIS PUBLIC DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par le soussigné, M. Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le mercredi 14 mai 2025, à 13 h 00, à la salle du Conseil sise au 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 446-2025-1 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de type « parapluie » afin de financer des travaux de construction, d'aménagement, d'infrastructures en eaux usées ainsi que l'acquisition de lots afférents pour une nouvelle école
4. Achat d'appareil respiratoire – *Drager*
5. CAUCA – répartition premiers répondants
6. Autorisation à signer la convention avec la firme C.A.U.C.A. Période de questions (sur les points de l'ordre du jour)
7. Levée de la séance

DONNÉ à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce 9 mai 2025.

Marc Chalifoux
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet, le 9^e jour de mai deux mille vingt-cinq à 12 h 00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 mai 2025.

Marc Chalifoux
Directeur général et greffier-trésorier